

FICHE TECHNIQUE FORMATION INITIALE SST SPECIALE PETITE ENFANCE

(Réf réglementaires : Article R4224-15, R4224-16, R4141-17, R4141-18, R4141-15, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail)



Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des services de secours.

Au terme de cette formation, les participants seront également capables de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail au sein de leur entreprise tout en respectant l'organisation de celle-ci.

Cette formation contient un module risque spécifique lié à la petite enfance et l'ensemble des modules de la formation sont orientés sur ce risque spécifique.

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS.

Objectifs :

- Etre capable de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et la sécurité dans son entreprise tout en respectant l'organisation de celle-ci.
- Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans l'établissement

Nombre de stagiaires : De 4 à 14 participants sous certaines conditions (Recommandation : 10 maximum).

Durée : De 14 à 18 heures selon le nombre de participants.

Prérequis : Aucun

Documents remis en fin de formation :

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (Equivalence PSC1 - Arrêté du 5 décembre 2002)
- Livret pédagogique reprenant les informations clés de la formation
- Notification de l'instruction du personnel dans le registre de sécurité
- Plan d'intervention SST

Formateur :

- **Sapeur-pompier**
- Titulaire du certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement du SST
- Titulaire de l'attestation « Acquisition des bases en prévention des risques professionnels »

Principaux moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Mannequins de secourisme (Adulte, Enfant, Nourrisson)
- Défibrillateur de formation
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Petit matériel de mise en situation
- Maquillage
- Présentation PowerPoint
- Coupe des voies aériennes supérieures
- Plan d'intervention SST

Diplôme :

Édition d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois.

Au terme de ces 24 mois, le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) devra suivre une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences du SST (MAC SST) afin de prolonger la validité de son certificat SST.

Programme de la formation :

1/ Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail

2/ Protéger

3/ Protéger à prévenir

4/ Examiner la victime

5/ Faire alerter ou alerter

6/ De faire alerter à informer

7/ Secourir

Une victime qui saigne abondamment

Une victime qui s'étouffe

Une victime inconsciente qui respire

Une victime inconsciente qui ne respire pas

Une victime qui se plaint de sensation pénible et inhabituelle et/ou présente des signes anormaux

Une victime qui se plaint d'une brûlure

Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

8/ Module complémentaire lié à la petite enfance

Chaque module est constitué de nombreux exercices pratiques et de mises en situation

Techniques pédagogiques mises en œuvre :

- Brainstorming
- Débat entre stagiaires
- Exposé interactif
- Démonstration en temps réel
- Démonstration commentée et justifiée
- Apprentissage entre stagiaires
- Mise en situation en temps réel
- Reformulation

Méthode d'évaluation :

Cette évaluation est réalisée par le formateur SST qui a animé la formation.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence et transcrits dans une grille d'évaluation nationale utilisée lors de chaque formation.

Formacode : 42829

Code ROM :